

§ II- LETTRES, N°432

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°190

AU T. R. P. NESPOULOUS, N°13

D

Bordeaux, 29 Juillet 1865

Bien cher frère et ami,

J'étais ces jours-ci au Moullo, quand le R.P. Bissey y est arrivé. Ma première question a été pour vous; j'avais hâte de savoir ce que vous étiez devenu. Ma joie a été grande en apprenant que vous restiez dans la Province de France. J'étais heureux de voir que, sans nous être consultés, votre conscience vous avait donné la même réponse qu'à moi la mienne. Vous savez mes sympathies; il est inconteste qu'à bien des points de vue je préfère le Midi et je n'eusse pas hésité un instant à entrer dans la nouvelle Province si, comme on l'avait toujours dit, la séparation s'était faite à l'amiable, d'une bonne volonté réciproque, et avec le consentement sinon de tous au moins de la grande majorité de nos anciens Pères. Il n'en est rien, malheureusement; et l'on a beau essayer de substituer devant nous le nom de doublement à celui de division, il n'en est pas moins vrai que tous nos Pères anciens, ceux qui se sont dépensés et épuisés jusqu'à ce jour pour étendre et asseoir notre Ordre en France, regardent cette nouvelle mesure comme évidemment dirigée contre eux et bien des choses paraissent les autoriser fortement dans ces suspicions, entr'autres la composition évidemment calculée depuis quelques années des Couvents du Midi d'où l'on faisait disparaître les anciens, l'impossibilité où ils se sont trouvés de se faire représenter à Rome devant la Congrégation des Réguliers, etc, etc... Dans ces conditions, il répugne à ma conscience autant qu'à mon caractère et à mon cœur de me retirer, d'in-



fliger à nos Pères cette insulte de les traiter comme une société pervertie d'où il n'y a plus rien de bon à attendre et cela pour entrer dans une Province qu'ils regardent comme adversaire et me trouver côte à côte avec des religieux qui, en dépit de toutes leurs bonnes intentions, ont des façons anguleuses d'agir qui ne me vont nullement. Super omnia charitatem habete, quoe est vinculum perfectionis. C'est là ma devise. Après tout si nos Pères ne sont pas parfaits, qui donc peut prétendre ~~et~~ à l'être et qui peut s'en flatter. Et leurs imperfections d'où sont-elles venues sinon que pressés de travaux ils se sont épuisés pour y satisfaire. Je ne veux pas de séparation violente; je ne quitterai pas la Province qui m'a élevé, nourri, formé à la vie religieuse; et s'il est des améliorations à apporter dans l'Esprit de nos couvents au point de vue du silence, de l'esprit d'obéissance et autres choses de ce genre c'est à chacun de nous à y contribuer de toutes nos forces en nous réformant nous-même, et en usant de toute l'influence que Dieu pourra nous donner peu à peu sur nos frères, mais j sans jamais se poser en réformateurs, ce qui au ~~est~~ moins ridicule chez de jeunes religieux, et aussi sans séparation violente.

Voilà mes pensées et je les crois conformes à la volonté de Dieu. Je me réjouissais de voir que vous pensiez de même et j'avais trouvé en cela une confirmation de mes propres sentiments; mais quelle a été ma surprise et notre surprise à tous en apprenant hier au soir de la bouche du T.R.P. Provincial que vous aviez opté pour le Midi et que vous alliez sans doute être assigné à Marseille. Est-ce possible? Cher ami, tirez-moi de cette incertitude au plus tôt. Si cela était, croyez bien que je le regretterais vivement non pour moi seulement mais surtout pour vous. Je n'en resterai pas moins et quand même et toujours

Votre frère et ami dévoué en N.S.

fr. M. Jean-Jos. Lataste

30 Juillet.

P.S.

Le T.R.P. Provincial est reparti ce matin



très-persuadé, je crois, de la'émotion soulevée par la nouvelle de notre prochain remplacement par d'autres pères. Il est plus qu'évident que ce remaniement total dans les circonstances présentes serait dangereux, ici et en ce moment, où les autorités civiles sont si peu favorables je pourrais dire si hostiles aux Ordres religieux. Son Eminence a écrit dans ce sens au R.P. Minjard qui a envoyé cette lettre au Révérendissime Père. De plus tandis que nous étions hier avec le T.R.P. Provincial nous avons reçu sommation de payer sans délai les 60 ou 70000 f dus pour le terrain, et dont le terme est expiré depuis un an.

Le T.R.P. Saudreau a reçu hier du Révérendissime Père 3 nouvelles que je vous communique.

Le Chapitre est décidément fixé au 17 Août.

Le nouveau Provincial du Midi va être nommé d'ici 8 ou 10 jours.

Le Couvent de Bordeaux reste provisoirement à la Province de France et enverra au Chapitre son Prieur et un socius comme tous les autres.

Enfin le Rev. Père Général va arriver en France ~~dans~~ aussitôt après la St Dominik. Il visitera Marseille et S. Maximin, ira passer 3 semaines à Plombières de la ira à Paris, Bordeaux et Toulouse.

Une idée m'est venue au sujet d'une bonne oeuvre. J'ai accepté un dépôt de Photographies Polonaises au profit des Polonais exilés et manquant de tout. C'est une oeuvre toute catholique et toute française vous le voyez, aussi l'ai-je acceptée de grand coeur. Ces photographies se vendent 1f Elles sont fort belles. J'en ai placé beaucoup; en mission tout le monde en voulait; je pense qu'il vous sera facile en chez vous d'abord, puis dans les lieux où vous passerez d'en écouler un assez grand nombre. Je puis vous en envoyer autant qu'il vous plaira; je vous en envoie pour essai; vous pourrez m'en retourner le montant en timbres poste.

A Dieu, mes amitiés à votre ami l'archange Raphael. Mes respects les plus affectueux à Monsieur votre Père ainsi qu'à Madame votre Mère que je n'ai point oubliés,

Tout à vous en N.S

fr. M Jean-Joseph

